

Le Conseil d'Etat veut changer le système de prévoyance des fonctionnaires. Il envisage pour cela une recapitalisation de la caisse de pension qui pourrait coûter cher

# Des milliards pour les retraites?

ERIC LECOULTRE

**Fonction publique** ► C'est la saison de vérité pour l'épineux dossier de la Caisse de pension de l'Etat de Genève (CEPG). Alors que des tractations étaient en cours depuis des mois, le Conseil d'Etat est sorti du bois jeudi devant le Grand Conseil. Face aux difficultés structurelles de la caisse, il propose un remède drastique: l'exécutif est favorable à une recapitalisation afin de faire passer la caisse à un système de primauté des cotisations. «Une solution durable», selon le président du Conseil d'Etat, François Longchamp, qui pourrait toutefois coûter cher à l'Etat.

Pour rappel, la CEPG est en proie à des difficultés financières importantes. Elle peine à se conformer aux règles fixées par la législation fédérale en matière de capitalisation, qui lui imposent notamment un degré de couverture minimal de ses engagements de 80% d'ici à 2052. Un objectif encore compliqué, en octobre dernier, par un abaissement de 0,5% du taux d'intérêt technique de référence (notre édition du 25 octobre). En clair, la caisse doit combler un trou d'1,4 milliard de francs pour assurer les retraites, mais également régler ses problèmes structurels dus à sa sous-capitalisation.

## Entre 4 et 5 milliards de francs

Même s'il se refuse pour l'heure à articuler un chiffre, l'option préconisée par le Conseil d'Etat

reviendrait à injecter entre 4 et 5 milliards de francs dans la caisse afin d'atteindre directement le palier des 80% de taux de couverture. Cette étape permettrait, selon François Longchamp (citant l'exemple du Valais), de mettre en place la primauté des cotisations. Ce système n'assure pas des prestations de retraite fixées à l'avance, contrairement à l'actuel système de primauté des prestations, mais il dépend des rendements financiers.

Par cette réforme, François Longchamp veut pérenniser le fonctionnement de la CEPG et éviter une détérioration trop importante des conditions de retraite des fonctionnaires. «Les employés de l'Etat ne sont pas responsables des difficultés actuelles de la caisse. En tant qu'employeur, nous devons maintenir l'attractivité de leur fonction», poursuit-il.

L'annonce de François Longchamp est faite alors que le comité de la CEPG envisage plusieurs mesures qui pourraient faire baisser les prestations jusqu'à 20%, comme l'a révélé *20 Minutes*. Récemment, l'âge pivot de départ à la retraite a déjà été repoussé d'une année, passant à 65 ans (5% de prestations en moins). Le 4 mai prochain, le comité se prononcera. «Notre responsabilité est de garantir les retraites de nos assurés, relève Eric Alves de Souza, son président. Nos engagements augmentent chaque mois, c'est pourquoi il est urgent de prendre des mesures dès ce printemps.»

La proposition du Conseil d'Etat empêchera-t-elle une nouvelle baisse du niveau des



Le Conseil d'Etat est favorable à une recapitalisation et au passage à un système de primauté des cotisations. JPDS

retraites? Fera-t-elle changer l'avis du comité? Dans son discours, François Longchamp a souligné que faire porter le poids de ces mesures aux employés actifs était «très inéquitable et injuste». Le gouvernement espère que sa proposition aura les faveurs des représentants du personnel, avec lesquels il négocie.

## Encouragent, selon le Cartel

Marc Simeth, président du Cartel intersyndical, juge cette annonce encourageante. «Avec

cette proposition de recapitalisation, nous partons sur de bonnes bases de discussion, relève-t-il. Ces engagements doivent encore être chiffrés et surtout confirmés dans un projet écrit.» Il tient par ailleurs à ce que les mesures de diminution des prestations, annoncées pour le 4 mai, ne soient pas adoptées par le comité.

## Les socialistes clairement opposés

Si l'Etat et les représentants de la fonction publique par-

viennent à un accord, ce projet devra encore passer par le Grand Conseil. Rien n'indique que la partie y est jouée. A droite, le député Cyril Aellen est satisfait d'une proposition de réforme qui permettrait de régler le problème de la CEPG de façon durable. L'augmentation potentielle de la dette, avec des milliards injectés, ne l'inquiète-t-il pas? «Ça ne serait pas un énorme changement. J'analyse la dette dans sa globalité: dans ses engagements actuels, l'Etat est déjà garant

d'une caisse de retraite en mauvaise santé financière.»

Dans les rangs de la gauche, on s'oppose clairement au passage à un système de primauté de cotisations, moins prévisible et généreux pour la fonction publique. Le député PS Christian Dandrès veut donner les moyens à la CEPG d'investir davantage dans la construction de logement. D'autres solutions sont avancées. Elles devraient être présentées la semaine prochaine lors d'une conférence de presse. |